



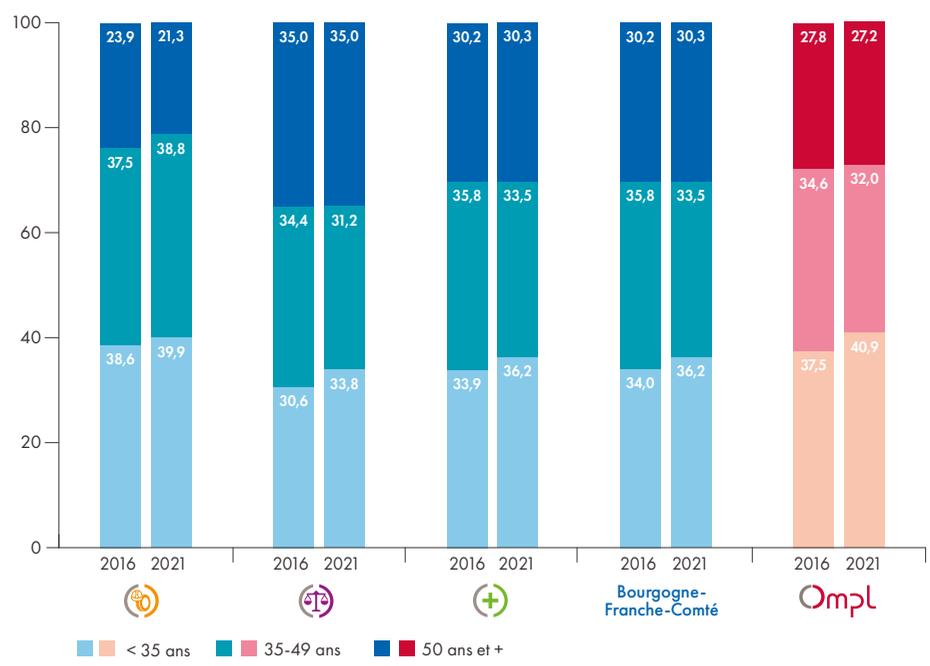
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



**MOINS DE 35 ANS POUR PLUS DU TIERS DES SALARIÉS**

- La tranche d'âge des moins de 35 ans est la plus représentée dans les effectifs du champ de l'OMPL régional (36,2 %).
  - Néanmoins, des spécificités sectorielles sont constatées par rapport à la répartition régionale globale:
    - dans le secteur cadre de vie-technique, les jeunes (+ 3,7 points) et les salariés de 35 à 49 ans (+ 5,3 points) sont surreprésentés alors que les séniors (- 9 points) sont sous-représentés;
    - dans le secteur juridique, les salariés de 50 ans et plus (+ 4,7 points) sont proportionnellement plus nombreux.
- En revanche, la répartition des autres tranches d'âge est sensiblement similaire;
- dans le secteur santé, la répartition des salariés entre les différentes tranches d'âge est globalement similaire.
- Dans l'ensemble, par rapport à 2016, les variations les plus remarquables au niveau du champ de l'OMPL régional sont observées pour les salariés de 35 à 49 ans dont la part a reculé (- 2,3 points) et les jeunes qui connaissent une progression (+ 2,2 points).

Répartition des salariés par secteur et tranche d'âge (%)



Sources: Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



## HÉTÉROGÉNÉITÉ DES BRANCHES

- Par un effet volume, la branche des entreprises d'architecture impacte fortement les répartitions du secteur cadre de vie-technique. Les jeunes y sont plus présents que dans les entreprises d'expertises en automobile (+ 5,5 points).

En revanche, dans ces dernières, les effectifs de salariés de 35 à 49 ans sont proportionnellement plus importants (+ 7,2 points).

- Le secteur juridique recrute majoritairement des salariés de 50 ans et plus (35 %). Les études d'huissiers de justice se démarquent par une surreprésentation des moins de 35 ans (37,1 %) alors que, relativement au secteur, une forte proportion de 35 à 49 ans est observée dans les offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires (36,2 %).

- D'importants écarts de répartition sont observés au sein du secteur santé. Les jeunes sont fortement surreprésentés dans les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers, la pharmacie d'officine et les cliniques vétérinaires (38,3 %, 40,2 % et 50,4 % respectivement). En retour, les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers recrutent moins fréquemment des salariés de la classe d'âge intermédiaire que les autres branches (30,3 %). C'est aussi le cas des séniors dans les cliniques vétérinaires (18,7 %).

## Répartition des salariés par branche professionnelle et tranche d'âge (%)

	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	39,9	38,8	21,3
	41,1	37,2	21,7
	35,6	44,4	19,9
	33,8	31,2	35,0
	26,3	32,5	41,2
	33,3	31,1	35,6
	33,5	36,2	30,3
	37,1	28,3	34,5
	36,2	33,5	30,3
	30,0	37,3	32,7
	38,3	30,3	31,3
	26,9	35,9	37,2
	40,2	32,4	27,4
	50,4	31,0	18,7
<b>Bourgogne-Franche-Comté</b>	<b>36,2</b>	<b>33,5</b>	<b>30,3</b>
<b>Ompl</b>	<b>40,9</b>	<b>32,0</b>	<b>27,2</b>

Source : Insee, DSN, 2021.